



Urgent rétractation dlt, vendeur de liste immobilière, svp

Par **adélie**, le **07/07/2009** à **12:02**

Bonjour, rnjai signé et payé hier soir un contrat intitulé "convention de diffusion" avec DLT, direct location, un vendeur de liste. L'annonce qui nous intéressait en particulier s'est avéré inexacte (appartement déjà loué). Les autres ont bcp de défauts, les propriétaires nous envoie souvent vers d'autres appartements qui ne sont pas dans les listes fournies. J'aurai vraiment voulu savoir si il existe un délai de rétractation et comment faire pour me faire rembourser?? le chèque n'ayant pas été encaissé puis-je y faire opposition?? merci bcp!

Par **miettouille**, le **21/07/2009** à **22:54**

bonsoir!rnas tu eu une solution? trouvé des réponses...rnj'ai souscrit il y a moins de 5h un contrat chez hastia, et je ne sais pas comment le résilier, et je n'ai pas osé arrêté le virement!...rnhelp, si tu as une idée!rnmerci beaucoup!rnbonne fin de soirée

Par **carambar33**, le **09/10/2012** à **13:36**

Bonjour, rnJe suis actuellement dans le même cas que toi... As-tu fait opposition au chèque? Si oui quels ont été les risques?rnMerci de me répondre, je vais sans doute faire opposition face à cette arnaque de DLT.